

A2C EXPERTISE (AUDIT CONSEIL COMPTABILITE EXPERTISE)
Société à responsabilité limitée
Au capital de 650 000 euros
Siège social : 4 rue Raymond Dendeville
76500 ELBEUF
432 547 446 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 FEVRIER 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 204 548,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	204 548,30 euros
Une somme de	200 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	
Soit 30,77 euros par part	
Le solde	4 548,30 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 297 878,80 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 190 000,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

119

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

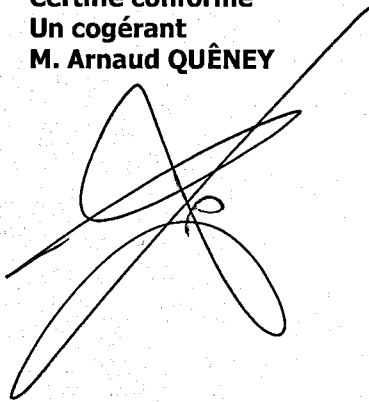
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 05 février 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Un cogérant
M. Arnaud QUÊNEY**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

SARL A2C EXPERTISE

4 rue Raymond Dendeville
76500 ELBEUF

APE : 6920Z-
Siret : 43254744600026



A2C EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'ordre des Experts Comptables de ROUEN NORMANDIE

4, rue Raymond Dendeville

76500 ELBEUF

Tél. 02.35.81.07.62

Fax. 02.35.81.00.26

Courriel. f.villalard@a2cexpertise.fr

Web. www.a2cexpertise.fr

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A2C EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		4 rue Raymond Dendeville 76500 ELBEUF		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 3 2 5 4 7 4 4 6 0 0 0 2 6		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/09/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 051	AG	3 561	28 490
		Fonds commercial (1)	AH	1 124 017	AI		1 124 017
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 405	AS	6 405	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 200 363	AU	589 022	611 341
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	30 850	CV		30 850
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	65	BE		65
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	42 030	BI		42 030
	TOTAL (II)			BJ	2 435 783	BK	598 989
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 700	BW		7 700
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	932 326	BY	25 904	906 422
		Autres créances (3)	BZ	76 472	CA		76 472
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	209 800	CG		209 800	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	54 039	CI		54 039	
	TOTAL (III)	CJ	1 280 339	CK	25 904	1 254 435	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations	(V)	CM				
	Ecarts de conversion actif*	(VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 716 122	IA	624 893	3 091 229	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition
DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2C EXPERTISE		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000...)	DA 650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 65 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 293 330
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 204 548
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
TOTAL (I)		DL 1 212 878
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 85 000
TOTAL (III)		DR 85 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 518 556
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 101 621
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 96 884
	Dettes fiscales et sociales	DY 439 653
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 24 378
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 612 256
TOTAL (IV)		EC 1 793 350
Ecarts de conversion passif* (V)		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 3 091 229
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 379 640	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A2C EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 3 091 229 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 204 548 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 Règles et méthodes comptables**Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 124 017			1 124 017
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		32 052		32 052
Immobilisations incorporelles	1 124 017	32 052		1 156 069
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 406			6 406
- Installations générales, agencements aménagements divers	773 549	94 112		867 660
- Matériel de transport	87 893			87 893
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	241 261	17 082	13 533	244 810
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	2 150		2 150	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 111 258	111 194	15 683	1 206 770
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 850			30 850
- Autres titres immobilisés		65		65
- Prêts et autres immobilisations financières	42 197		167	42 030
Immobilisations financières	73 047	65	167	72 945
ACTIF IMMOBILISE	2 308 323	143 310	15 850	2 435 783

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	32 052	111 194	65	143 310
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	32 052	111 194	65	143 310
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2 150	167	2 317
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 533		13 533
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 683	167	15 850

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	1 124 017
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 124 017

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 561		3 561
Immobilisations incorporelles		3 561		3 561
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 198	208		6 406
- Installations générales, agencements aménagements divers	231 947	82 585		314 531
- Matériel de transport	81 531	6 362		87 893
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 017	28 293	12 712	186 598
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	490 692	117 448	12 712	595 428
ACTIF IMMOBILISE	490 692	121 009	12 712	598 989

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 104 869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 030		42 030
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	932 326	932 326	
Autres	76 473	76 473	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54 040	54 040	
Total	1 104 869	1 062 839	42 030
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	167		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	144 900
IJ SS + PREV A RECEV	1 267
Total	146 167

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 6 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	70 000	15 000			85 000
Total	70 000	15 000			85 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		15 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 793 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	518 557	104 847	249 099	164 611
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 885	96 885		
Dettes fiscales et sociales	439 653	439 653		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	126 000	126 000		
Produits constatés d'avance	612 256	612 256		
Total	1 793 351	1 379 641	249 099	164 611
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	69 941			
(**) Dont envers les associés	743			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 743 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	38 396
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	759
PERS.DETTES PROV. P/C.P.	105 792
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	38 623
COTIS MALAKOFF HUMANIS A REVERSER	6 411
ETAT CHARGES A PAYER	10 019
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	16 569
Total	216 570

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	54 040		
Total	54 040		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	612 256		
Total	612 256		

Notes sur le compte de résultat

CONFIDENTIALITÉ

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
Chiffre d'affaires	[REDACTED]
TOTAL	[REDACTED]